Zeitschrift: Werk, Bauen + Wohnen

Herausgeber: Bund Schweizer Architekten

Band: 74 (1987)

Heft: 3: Unheimeliges für die Stadt = Rien d'intime pour la ville = No intimate

athmosphere with urban spaces

Artikel: Lettre
Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-56174

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

idéale d'une scénographie urbaine servira de stimulant à la réflexion architecturale.

En pareil cas, il est malheureusement coutumier chez bon nombre d'architectes d'opter pour des formules d'intervention affichant la neutralité formelle par souci de modestie, ou, ce qui est plus grave encore, d'adopter un langage architectural complaisant et faussement historisant, où l'arc surbaissé vient couronner une colonnade postiche. Nos bourgs sont hélas comblés de tels bâtiments, tout récemment apparus et qui recoivent un large assentiment de la part du public. Fort heureusement. les responsables de la protection du patrimoine architectural se sont élevés contre de tels procédés, exigeant un respect à la fois plus étroit et imaginatif du cadre existant. Vincent Mangeat orientera son inspiration sur le réexamen des valeurs de relation à réaffirmer par rapport au milieu historique. Sa démarche certes mériterait une exploration plus détaillée qu'on ne pourrait l'entreprendre ici.

Le travail minutieux de l'architecte s'inscrira en premier lieu dans le dessin attentif de la facade principale de la maison donnant sur la place, en tenant compte du front continu de cette dernière et des rapports formels au voisinage immédiat. L'assimilation du nouvel immeuble au flanc ouest de la place détermine non seulement une volonté d'apparentement au bâti existant, mais encore une référence à l'ensemble de la place, telle qu'elle pourrait apparaître dans une image globale mieux aboutie. Dès lors, toute manifestation architecturale d'amoindrissement ou de mise en retrait n'aurait aucun sens, car elle ne servirait qu'à déstabiliser le tissu urbain. C'est à l'inverse l'affirmation d'un caractère d'urbanité potentielle qui est appelée à transparaître.

La vocation mixte du programme immobilier (magasins au rezde-chaussée, bureaux aux étages inférieurs, appartements aux étages supérieurs) exige la maîtrise vigoureuse de la façade. Ainsi l'appareil en bossages de l'étage de plain-pied renovie-t-il intentionnellement à un classicisme architectural à résonance nettement urbaine? Dans la portion principale de la même façade, il convenait «d'arrimer» visuellement les fenêtres au moyen d'un dispositif de striage horizontal et vertical, bientôt abandonné au profit d'un dessin plus ténu cherchant à combiner dans une même pâte de crépi deux aspects complémentaires: le lisse pour les encadrements de fenêtres et «pilastres» latéraux, et le rugueux pour le reste du parement. Derrière ces grains contrastés se percoivent inévitablement les connotations respectives des bâtiments publics et privés, tour à tour plus majestueuses ou plus familières.

Au-dessus des deux rangs de fenêtres de bureaux sans apprêt particulier s'étale le motif magistral de ce qu'on pourrait appeler une «serlienne réajustée», vaste baie tripartite affichant la vocation résidentielle du troisième étage. Derrière la courbure douce du linteau se devinerait quelque chose de comparable à un trait d'affabilité ou de convivialité, qui tiendrait à la manifestation d'une relation visuelle entre maison et place, par l'entremise de la fenêtre.

Ouant au couronnement de la maison, il retient particulièrement l'attention à la jointure du toit et de la façade à l'endroit où apparaît un monumental chéneau encaissé en métal façonné selon un profil robuste, où les raidissements dessinent les segments d'un vaste motif d'ensemble. Le berceau servant aussi de corniche conjugue en un seul langage plastique les ouvrages de charpente et de ferblanterie. La toiture de tuiles plates est sans accident, si ce n'est les trois lucarnes au gabarit élancé, revêtues du même alliage métallique.

L'énoncé disparate des caractères formels de cette façade sous-entend toutefois l'unité indiscutable de la composition et l'affirmation d'une échelle architecturale rapportée étroitement à la mesure urbaine. A elle seule, la façade ouest paraît suffire à personnifier l'immeuble.

La façade arrière, qui est tournée au levant et se trouve de surcroît adossée à l'ancien rempart comporte une expression nettement moins monumentale, comme l'implique de soi l'appartenance au mur antique de la ville.

Le travail de l'architecte ne s'est toutefois pas limité à la redéfinition extérieure de la maison, mais s'est étendu à la création de nouveaux espaces de travail ou d'habitation de «grandeur conforme», selon les propres termes de Le Corbusier. Les fenêtres aux profondes embrasures à chanfrein révèlent la masse du mur, réfléchissent la lumière du jour et encadrent les vues du paysage extérieur. Le volume des pièces semble découpé dans un matériau malléable selon une géométrie héritée d'un état antérieur caractérisé par le gauchissement des murs. Il en résulte pour les pièces un aspect correspondant d'intimité et de mesure. A la règle générale de blancheur des locaux, la seule petite exception de la grisaille apposée au bas des murs apporte une sorte de démenti, ainsi que la préoccupation vivante du détail d'architecture.

La mission effectuée par l'architecte est parvenue à transformer un projet anodin en un objet architectural digne d'intérêt. D'autres démarches conceptuelles, bien différemment orientées, eussent été envisageables, avec d'autres priorités à la clé. Le travail décrit n'a certes pas tant valeur de généralisation que d'illustration exemplaire du parcours qui consistait surtout à pondérer inlassablement les choix, en évitant l'écueil du «tout ou rien». L'attention constante vouée aux questions que d'aucuns appellent «esthétiques», mais qui sont en fait indissociables du projet d'architecture, semble avoir irrité la sensibilité de certains esprits traditionalistes désarçonnés par ce qu'ils considèrent à tort comme un excès de formalisation. A ceux-là, il conviendrait d'affirmer que l'expression architecturale ne se détermine pas au hasard, mais qu'elle ne peut se construire qu'au prix d'un effort d'imagination considérable. Autrement dit, le bâtiment ne pouvait pas être intégralement redessiné sans qu'il soit parallèlement mis «en règle» avec l'ordre urbain environnant, priorité qui a régi tout le cours du projet.

Gilles Barbey

Lettre

Concours La Faye No 12/86

Monsieur le Rédacteur.

Il est regrettable pour l'architecture que le journal «Werk, Bauen+Wohnen» vous permette d'inscrire un langage incohérent et en dehors des réalités du concours et par là même influencer les lecteurs.

Vous faites partie de cette catégorie «d'individus qui attendent pour voir». Cette latence, hélas permanente chez les éternels sceptiques, ce malaise de société est parfaitement incarné par vos propos.

Je cite:

- «Long processus de maturation» «Dix ans de recherche pour quoi?»
- «Vingt ans de recherche»

A ce titre là les besoins de génération sont passés. Le Corbusier vivait à une époque qui n'est pas la nôtre. C'est une référence qui étaye vos propos, mais qui n'a aucune valeur en soi. Quant aux idées novatrices de Le Corbusier!!!

Vous avez structuré votre article comme un réquisitoire mal compris sur un sujet qui permette de parler. Vous devriez, comme dans chaque discours politique, en final inscrire la sempiternelle: «Enfin, je veux dire par là brièvement

- Vous auriez dû relever les éléments importants du concours qui ne transparaissent à aucun moment.
- Pour remettre la réalité en place, contrairement à ce que vous pourriez imaginer, un des buts du concours «réduire les coûts de construction» est atteint.

Le projet Luscher est économique et nous attendions probablement une réduction de 30% sur les coûts traditionnels d'habitation.

Une exception «Le projet de l'Atelier 5»... en l'absence de confirmations possibles et d'interlocuteurs.

Ce projet n'avait aucune solution novatrice, il reprenait un système de construction déjà utilisé dans le principe et toute l'essence du projet a été d'essayer par une démarche laborieuse de convaincre par une résolution industrielle. Le jury n'était pas dupe et par son expérience et sa compétence s'est très bien rendu compte du subterfuge. Apparemment pas vous! (Vous étiez l'interlocuteur idéal.)

Pour terminer je dirai simplement que vous incarnez parfaitement ce malaise positionnel de l'architecture où le discours est inerte avec abstraction de la synthèse logique et de l'action.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes meilleures saluta-B. Vichet

Cher Monsieur Vichet,

je vous confirme mes opinions: il n'existe pas une expérimentation sur l'habitat sans une longue période de recherche: l'analyse typologique et urbaine est fondamentale dans le jugement d'un concours; le thème de la construction est resté caché entre les lignes du programme; je n'ai jamais affirmé que le projet de Luscher est plus cher que celui de l'Atelier 5. Mais je reconnais de ne pas avoir mis en évidence combien soit admirable qu'un entrepreneur privé organise un concours. Et sûrement avec Luscher un a primé le meilleur projet.

Paolo Fumagalli